

VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 15/2019 Semaine du 18 avril au 25 avril 2019

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Dimanche 21 avril : Pharmacie Saint-Martin à Courpière

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils – Goncalves – Pélissier – Rigoni :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Berry - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Chevreaux Mélanie : 07 60 26 41 35

Garnier Frédérique : 06 28 49 10 57 ou 07 60 26 41 35

AMBULANCE : Ambulance agréée

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

VETERINAIRES : 04 73 51 29 21 (animaux de ferme). 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANNEURS/REMORQUEURS :

Garage FAYET-COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 - 06 08 30 34 86

Garage Flo Flash Auto : 04 73 51 01 58

TAXIS : DENIS: 04 73 53 00 17 - 06 85 92 71 23

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

Taxi DID DUPOUX Didier : 06 69 16 96 59 ou

04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

URGENCES : POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

ADMR-ABRI, 14 place de la Cité Administrative : ouvert les lundis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Un mercredi sur 2 à compter du 19/12/18 de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. En dehors de ces horaires contacter le 06.45.63.40.78

RAMPE Thiers Dore et Montagne – Antenne de Courpière – 9 av. de Thiers - Tél : 09 81 46 23 68

Permanences : lundi et mardi de 8h45 à 11h et

vendredi de 14h15 à 17h (sauf le 3^{ème} lundi du

mois : motricité de 10h à 11h).

Ateliers d'éveil sur inscription et réservation : jeu-

di et vendredi de 9h15 à 11h

Dans les locaux sociaux (Face à la Maison des

Associations, Place Jean Payre)

MISSION LOCALE :

Virginie DEVILLECHABROLLE reçoit les

lundis toute la journée (bureau n°2). ☎ 04 73

80 49 69 ou 06 71 80 86 86

SOLIHA (Améliorer l'habitat ancien - subventions

aux propriétaires) reçoit (sans rendez-vous) les lers

mercredis/mois, de 13h à 15h et les 3^{èmes} mardis/mois,

de 10h à 12h. Tél. : 04 73 42 30 80.

ASSISTANTES SOCIALES : Pour les extérieurs

de Courpière et Courpière Ville : **les mardis et les jeu-**

dis matins sur rendez-vous au 04 73 80 86 40 ou

04 73 80 82 32

CPAM : - **Permanence** le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de

13h30 à 16h30.

OPHIS : **Le 1er mardi de chaque mois de**

10 h à 12 h, bureau n°1. ☎ 04 73 41 16 16

CAF : **Permanence tous les mercredis** de 9h à 12h et de

13h30 à 15h30. tél : 0810 25 63 10 - www.caf.fr

Résidence Les Jardins - 17 avenue de la Gare

MSA Auvergne : Frédéric VAUTRELLE,

Conseiller en Protection Sociale reçoit tous les mardis de 9h à

12h, dans les locaux de la MSA.

APAMAR : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h30

et de 13h15 à 17h. - Le mercredi de 8h30 à 12h30 -

Tél : 04.73.43.75.84

PUERICULTRICE : Consultations nourrissons

sur rendez-vous au 04 73 80 86 40.,

Horaires : **1er, 4ème vendredi à partir de 8h30 et**

le 2ème vendredi à partir de 13h30.

CARSAT Auvergne : téléphonez au 3960 depuis un fixe ou

au 09.71.10.39.60 depuis un mobile ou une box.

● CIMETIERE

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

● ETAT-CIVIL

Toutes nos félicitations aux parents de :

Mélinda HORN née le 13 mars 2019.

Toutes nos condoléances aux familles de :

- Aimé MONTÉLY décédé le 10 avril 2019.

- Francis SANCHEZ décédé le 12 avril 2019.

- Lucienne FAFOURNOUX épouse

CHASSONNERY décédée le 13 avril 2019.

● NOTRE DAME DE PARIS

Naissance de l'art gothique au XIII^{ème} siècle pour les historiens, édifice symbole de la foi catholique, monument emblématique de la capitale de la France pour le monde entier, l'incendie d'un tel joyau est un drame qui nous émeut tous.

● DES DÉCONSTRUCTIONS POUR ACCOMPAGNER LES MUTATIONS DU CENTRE-BOURG

Le 18 janvier dernier, le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) a organisé à Courpière (pour des élus et des professionnels venant de tout le Département) un échange autour des déconstructions qui accompagnent la mutation des centres bourgs, avec trois exemples : Olliergues, Pérignat sur Allier et Courpière.

Nous y avons présenté notre démarche urbanistique s'appuyant premièrement sur l'étude « Habiter autrement les centres bourgs » de 2013 et deuxièmement sur notre analyse de l'habitat vétuste qui ne correspond plus au mode de vie contemporain et qui nécessite des déconstructions ponctuelles.

La déconstruction c'est une démolition avec tri sélectif, recyclage et récupération de matériaux quand c'est possible.

Cette déconstruction doit être ciblée pour retrouver lumière et espaces extérieurs, tout en mettant en valeur les éléments patrimoniaux remarquables et en respectant l'unité patrimoniale et les gabarits de notre cœur de ville médiévale et Renaissance.

Nous y avons commenté une visite de nos trois déconstructions ponctuelles (1 avenue Foch pour ouvrir une vue sur la porte médiévale et aménager des stationnements et des plantations), (les garages et quelques immeubles rue Jules Ferry pour réaménager l'espace public), (la maison Rogane et le logement d'urgence pour créer le belvédère).

A cette occasion, un document sur l'urbanisme du centre bourg de Courpière a été élaboré par le CAUE ; il sera tenu à la disposition des habitants intéressés à l'accueil de la mairie en avril, puis à la bibliothèque.

● LA LOI BLANQUER

Avec l'Association des Maires Ruraux de France, le Maire de Courpière a exigé le retrait de l'article 6 quater de la loi « pour une école de la confiance » permettant la création d'Établissements Publics Locaux des Savoires Fondamentaux.

A la suite de cela, le Ministre de l'Éducation Nationale a déclaré qu'aucun regroupement ne se fera sans l'accord des élus locaux.

Sachez que le Maire de Courpière n'autorisera aucun regroupement écoles-Collège qui aurait pour conséquence de supprimer les directions de l'école maternelle et de l'école primaire. Chaque établissement a besoin d'un pilote dans l'avion !

● PRINCIPAUX TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Tous les arrêtés concernant les restrictions de circulation et de stationnement ne peuvent pas paraître dans le bulletin car ils couvriraient une page entière, ils font l'objet d'affichage sur barrières dans les rues concernées.

1) TRAVAUX AVENUE DE THIERS

Attention ! Le boulevard de la Fontaine qui Pleut a été remis en sens unique.

Soyez vigilants !

Les travaux de l'entreprise COLAS se terminent par l'aménagement de quelques places de stationnement supplémentaires en face de la rue de la Guelle (côté trottoir pré de l'hospice). Ensuite, les services communaux vont installer la plateforme « poubelles ».

Les travaux COLAS sous la chaussée permettent de réouvrir la voie, mais ENEDIS et FRANCE TÉLÉCOM (organismes dont nous ne maîtrisons, hélas, pas les délais d'intervention) doivent encore intervenir ultérieurement. Seul ENEDIS causera quelques interruptions ponctuelles du trafic routier pour ôter en toute sécurité les poteaux électriques devenus inutiles avec l'enfouissement des câbles.

Le Département reprendra le ruban de la chaussée en enrobé, à la fin (automne 2019 ou tout début 2020).

L'espace vert du rond-point de Lagat a été réensemencé par le service espaces verts de la Ville.

● PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire, Christiane SAMSON, reçoit sur rendez-vous .

● PERMANENCES DES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS

Philippe CAYRE (vie économique, personnel communal, sécurité) : Vendredi après-midi sur rendez-vous.

Catherine MAZELLIER (vie associative : culture, jeunesse et sports) : après 17h

Mohammed OULABBI (solidarité : personnes âgées, petite enfance et handicapés) : Lundi de 9h30 à 11h20 et Jeudi matin de 9h30 à 11h20

Jeannine SUAREZ (affaires générales : fêtes et cérémonies) : Jeudi de 9h à 12h

Bernard PFEIFFER (urbanisme, travaux) : Mardi de 9h à 12h

Dominique LAFORET (Développement durable, Patrimoine, Tourisme, Communication) : Lundi de 14h30 à 16h30

Marc DELPOSEN, Délégué au numérique reçoit après 16h.

Conseillers municipaux : Boussuge J. Chalus N.

Chassot M. Durand P. El Amrani H. Epeche H.

Gil T. Gosio R. Guillot A. Monteilhet S. Poillat G.

Sester S. Vincent I. (sur rendez-vous)

● PERMANENCES DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

André Imberdis, Jean-Luc Privat,

Xavier Gosse, Eric Boissadie,

Elisabeth Pradel, Carole Salgueiro :

les mardis de 10h à 11h30

Tél. : 06 87 51 55 72 ou 07 83 29 53 14

● CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

La permanence de vos Conseillers

Départementaux a lieu : Le 1^{er} et 3^{ème} vendredi du

mois de 10h à 12h dans les locaux sociaux en face du bâtiment rose.

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

du lundi au vendredi de
8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

En cas d'urgence, en dehors des horaires
d'ouverture de la mairie, prière de contacter le N°
d'astreinte : 06.30.65.81.64

BIBLIOTHÈQUE

Ouverture le mardi 9h-12h/ 14h-18h

Mercredi et vendredi : 14h—18h

Samedi 10h-12h

CCAS

lundi , mardi, et vendredi : de 8h30 à 12h30 et
de 13h45 à 17h30, le jeudi : 8h30 - 12h30
fermé le mercredi toute la journée

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h30

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée
ainsi que tous les matins
(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30).

DECHETERIE

La déchèterie de Courpière est ouverte du **lundi au samedi**. Horaires : 9h15 à 12h15 et 13h30 à 17h30

2) TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE ABBÉ DACHER

La présentation du projet, et un échange avec les riverains et les usagers de cette voie, se tiendra le **Jeudi 25 avril 2019 à 19h00**
Salle de réunion de l'espace Coubertin

3) TRAVAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE RUE DU MARÉCHAL JOFFRE

Dans la continuité des travaux d'eau potable la rue du Maréchal Joffre est fermée à la circulation et au stationnement pour une quinzaine de jours.

La rue Morin Fournioux est en double sens de circulation pendant les travaux.

● CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

1) Déclaration d'impôt sur le revenu

Vous devez faire votre déclaration sur le revenu même si vous n'avez aucune ressource .

Après avoir déclaré vos revenus, vous recevrez durant l'été suivant un *avis d'impôt sur le revenu*, **ce document est nécessaire pour toutes vos démarches et vous permet de prétendre à certains droits sociaux.**

Pour information, vous pouvez faire votre déclaration sur papier si :

votre résidence principale n'est pas équipée d'un accès à Internet

- Vous vivez dans une zone où aucun service mobile n'est disponible (zone " blanche"),

- Vous ne savez pas vous servir d'Internet même si vous disposez d'une connexion chez vous.

- Vous remplissez une déclaration de revenus pour la première fois cette année et si vous n'avez pas reçu de courrier de l'administration fiscale contenant vos identifiants afin d'effectuer votre déclaration d'impôts en ligne.

Le simple fait d'envoyer votre déclaration papier vaut engagement sur l'honneur de pas être en capacité de le faire en ligne.

ATTENTION : La date limite de dépôt pour la déclaration de revenus 2019 sous format papier est fixée au jeudi 16 mai 2019.

2) « Le chèque énergie » arrive dans vos boîtes aux lettres. Si vous éprouvez des difficultés pour le comprendre, venez nous voir au CCAS les vendredis 26 avril, 03 mai, 17 mai, les après-midis et nous vous apporterons notre aide.

● DES SOLUTIONS POUR LES CHÔMEURS DE PLUS DE 50 ANS

L'association DÉTOURS, basée à Cunlhat, s'occupe de la réinsertion par l'activité économique, et gère notamment des ateliers et des chantiers d'insertion.

Cette association vient de mettre en place un partenariat avec Pôle emploi Thiers-Ambert dans le but d'aider les chômeurs de plus de 50 ans qui sont une réalité dans nos bassins de vie.

La formation qui dure neuf mois, va ouvrir de nouvelles sessions tant à Thiers, rue de la Coutellerie, qu'à Ambert. Elles dureront une demi-journée en collectif et permettront aux intéressés d'acquérir des outils pour chercher un emploi et avoir un regard extérieur sur leurs compétences. En groupe il est plus facile de rompre l'isolement.

Un accent particulier sera mis sur le « numérique » pour que les participants s'approprient des outils tels que les réseaux sociaux professionnels ou non (LinkedIn, Viadeo, Facebook,) et apprennent à se servir de sites tels que le dossier en ligne de Pôle emploi ou le Bon Coin.

Des temps individuels sont aussi prévus, une fois par mois, dans le but de « définir un projet professionnel » et parfois d'accéder à des droits auxquels on ne pense pas (voiture, santé, retraite...).

Lors de précédentes sessions de ce type, plus de 60 % des personnes concernées, ont retrouvé un emploi ou ont été dirigées vers des formations qualifiantes.

Contact : Détours Cunlhat – 04 73 72 29 34

● CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2019

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le mardi 23 avril 2019 à 20h00, salle du Conseil Municipal, en mairie.

Les principaux points seront les suivants :

1 – Décision sur l'organisation du temps scolaire sur 4 jours

2 – Demandes de subventions sur des travaux votés au budget 2019

3 – Diverses primes au ravalement de façades

4 - Don à notre ville jumelée pour la reconstruction du Pavillon de thé qui a brûlé

5 – Information sur le conventionnement avec la Fondation du Patrimoine (église Saint Martin 3^{ème} tranche)

● JEUNESSE : CEINTURE NOIRE DE JUDO A 14 ANS ET DEMI !

Enola Lombardi, jeune sportive du club de judo du Foyer Laïc, vient de recevoir à 14 ans et demi la ceinture noire que lui a remise, au dojo de l'espace Coubertin, son professeur Laurent Médard. Elle a passé ses katas au club du Foyer Laïc de Courpière où elle est rentrée en 2011. Elle a été retenue pour arbitrer le 27 avril les combats des championnats régionaux Auvergne Rhône Alpes qui se dérouleront à Ceyrat. Bravo à elle, félicitations à son professeur.



● BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**EN LIEN AVEC LA FÊTE DE LA NATURE 2019,
LA BIBLIOTHÈQUE DÉVELOPPE LE THÈME DE « L'ARBRE ET LA FORÊT »**

- Exposition « Si la forêt m'était contée » prêtée par le Conseil Départemental 63.
- Exposition des Sculptures de Gil GUINARD, artiste amateur.

Du 29 mars au 28 mai aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Renseignements : 04 73 51 29 55

● TREMPLINS DES MUSIQUES ACTUELLES

**Dans le cadre de la Fête de la Musique le Vendredi 21 juin 2019
A partir de 20h en centre bourg,**

Ce tremplin est ouvert à tous les artistes amateurs de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Le finaliste sera programmé au festival de la Pamparina de Thiers en Juillet 2019.

Attention, inscriptions au plus tard le 19 avril 2019. Renseignement en mairie de Courpière au 04 73 53 01 21. Le règlement du tremplin est téléchargeable sur le site de la Ville : www.ville-courpiere.fr ou sur la page facebook de la Ville de Courpière.



● ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE JEAN ZAY - CHANGEMENT D'HORAIRE POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019

A partir de septembre 2019, les écoles publiques de Courpière travailleront sur 4 jours, 6 heures par jour : lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Les inscriptions sont toujours ouvertes. N'hésitez pas à contacter les écoles :

- École maternelle auprès de Mme Gardin au 04.73.53.16.77 entre 12h et 13h30 ou le lundi toute la journée.
- École élémentaire auprès de Mme Bretel au 04.73.53.04.00 ou 06.98.00.67.58 entre 12h et 13h30 ou les mardis et vendredis toute la journée.

Infos Associatives

● FLASH TEAM JUNIORS

Dimanche 7 avril c'était la première journée de la saison pour la Flash Team. La matinée était consacrée aux vérifications techniques des caisses à savon. L'après-midi était consacré à une démonstration ce qui a permis de tester les nouvelles modifications de l'hiver. Nous sommes fin prêt pour une belle saison sous un beau soleil. Et nous commençons par une démonstration le 12 Mai à Neronde dans la Loire.

● NOUVELLE COMÉDIE GAULOISE

Pour la 38^{ème} année consécutive, et au profit de la Ligue contre le cancer, La Nouvelle Comédie Gauloise vous attend à l'Espace COUBERTIN, Salle Jean COUZON **le Vendredi 19 Avril 2019 à 20h30** - Au programme une comédie de Marc CAMOLETTI "LA BONNE ANNA" Du rire en perspective...

● ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE

**COLLECTE DE TEXTILE
Jeudi 25 avril et vendredi 26 avril 2019
De 14h à 16h30**

Déposez vos dons dans le local sous la mairie face à la Poste.



● 31^{ème} BOURSE MULTI-COLLECTIONS

L'amicale philatélique et cartophile de Courpière organise le **dimanche 28 avril de 9h00 à 17h00** à la salle Jean Couzon de l'espace Coubertin, sa 31^{ème} bourse multi-collections aux timbres, cartes postales, capsules de champagne, vieux papiers, livres anciens, bandes dessinées, miniatures de parfum, fèves, petites voitures, dentelles...

Vous pourrez dénicher l'objet qui manque à votre collection, discuter, échanger et vous faire plaisir auprès d'une trentaine d'exposants présents. Venez nombreux !

Entrée libre.

● CLASSE 59 DE COURPIÈRE

Le dimanche 19 mai 2019, la classe 59 organise le repas des 80 ans au restaurant « Le bar à Jules » à Escoutoux.

Les personnes intéressées doivent contacter :
André DUMEIL au 04 73 53 18 03 ou Suzanne BARGE au 04 73 53 04 12 avant le 5 mai (dernier délai).

Infos Diverses

● A SAVOIR

- CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La permanence de Courpière est fermée du 15 au 26 avril 2019. Il est possible aux allocataires d'accéder à des informations et d'effectuer des démarches sans avoir à se déplacer sur le site www.caf.fr. Il est également possible de contacter la caisse au 0810 25 63 10 24 - 24h/24 et 7j/7 pour des informations générales et de 9h à 12h et de 13h à 16h30 pour contacter un agent.

- **COURPIÈRE OPTIQUE**, 9 place de la Libération sera **fermé** du **15 au 20 avril**. Puis, **du 23 avril au 4 mai**, le magasin sera ouvert uniquement le mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h30. **A partir du 7 mai, reprise des horaires habituels** soit du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 et le samedi matin de 9h30 à 12h.

● PAROISSE SAINT-JOSEPH DE LA DORE - MESSES

Jeudi 18 avril - 19h à Courpière
Vendredi 19 avril - 19h à Courpière
Samedi 20 avril - 21h à Courpière
Dimanche 21 avril - *Pâques* - 10h30 à Augerolles et à Cunhat

● LOCATIONS

A partir du vendredi 12 avril, pour les immeubles concernés par le permis de louer, **seules les annonces ayant obtenu l'accord pourront être publiées.**

SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, UN PERMIS DE LOUER S'APPLIQUE DEPUIS LE 1^{er} FÉVRIER A COURPIÈRE, THIERS ET CHATELDON

A Courpière, seul un périmètre du centre-bourg et de la Chapelle du pont (quartiers très dégradés) sont touchés. Les propriétaires concernés (intention de nouveau bail dans un ces deux périmètres ; les baux reconduits ne sont pas concernés) ont accès à un plan précis et au formulaire à remplir à la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne, 47 avenue du Général de Gaulle à Thiers ou peuvent les télécharger en ligne :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15652.do

Ils sont à remettre à la Communauté de Communes, 47 avenue du Général de Gaulle, aux heures d'ouverture ou à renvoyer avec accusé de réception. N'oubliez pas d'y joindre les diagnostics techniques.

Au besoin, la carte des périmètres peut être consultée à la Mairie de Courpière (accueil ou CCAS).

Rappel : Des explications détaillées du permis de louer ont été données dans le bulletin n° 05 de cette année. Vous pouvez le consulter sur le site de la Ville de Courpière.

● ASSOCIATION COURPIÈRE CINÉMA - LE REX

<https://www.courpiere-cinema.fr>

MON BÉBÉ - France 2019 - Comédie dramatique - 1h27

Héloïse est mère de trois enfants. Jade, sa "petite dernière", vient d'avoir dix-huit ans et va bientôt quitter le nid pour continuer ses études au Canada.

LE COCHON, LE RENARD ET LE MOULIN - USA 2018 - Animation - 50 mn

Un jeune cochon et son père vivent au sommet d'une colline menacée par un gros nuage noir.

QUI M'AI ME SUIVE - France 2019 - Comédie - 1h30

Gilbert et Simone vivent une retraite agitée dans un village du Sud de la France.

CAPTAIN MARVEL - USA 2019 - Action, Fantastique - 2h04

Captain Marvel raconte l'histoire de Carol Danvers qui va devenir l'une des super-héroïnes les plus puissantes de l'univers.

Séances :

Vendredi 19 avril - 20h30
Dimanche 21 avril - 20h30

Séance :

Samedi 20 avril - 15h30 -
CINÉ-GOUTER

Séances :

Samedi 20 avril - 17h30
Lundi 22 avril - 20h30

Séances :

Samedi 20 avril - 20h30
Dimanche 21 avril - 20h30

Sport



● ASSOCIATION LES VIEILLES SOUPAPES

L'association « Les Vieilles Soupapes » organise la 14^{ème} bourse d'échange de motos anciennes et mobylettes

Dimanche 28 avril 2019

Place de la Cité Administrative à Courpière

Exposition moteurs fixes - Exposition motos anciennes - Emplacement gratuit
Buffet et buvette.

● UNION SPORTIVE COURPIÉROISE



Résultat du Week-end :

-U15 Promotion : Chamalières 5 / USC 2
-U18 1ère Division : Mozac 0 / USC 1
-Seniors D1 : Chamalières 2 / USC 2
-Seniors D3 : Lezoux 3 / USC 3

Prochain Week-end :

Dimanche 21 Avril
-Coupe G.Faure : USC / St Germain Lembron à 15h au Stade Joseph Gardette

● LOCATIONS OPHIS - 04 73 41 16 16

- **Résidence Pré de l'Hospice 1** : Appartement type 3bis de 78m² au 4ème étage avec ascenseur à proximité des commerces. Disponible mi-avril 2019. Chauffage collectif. Loyer 483.65€ charges comprises.

- **Résidence Pré de l'Hospice 2** : Appartement type 3 de 69m² au 3ème étage. Présence d'un balcon. Disponible début mai 2019. Chauffage électrique mixte. Loyer 462.30€ charges comprises.

- **Résidence Les Rioux** : Appartement type 3bis de 71m² au 1^{er} étage. Disponible de suite. Chauffage individuel au gaz. Loyer 409.79€ charges comprises.

- **Résidence de l'Abbaye** : Appartement de type 4 de 83m² au 1^{er} étage. Disponible début juillet 2019. Chauffage individuel au gaz. A proximité des commerces et services. Loyer 481.51€ charges comprises.

Pas de frais d'agence. Logements conventionnés pour l'APL. Résidences gardiennées.

Courpière



MAIRIE DE COURPIÈRE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet** : www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2250 exemplaires - Gratuit

Directrice de la Publication et de la Rédaction : **Christiane SAMSON**

Bulletin Municipal n° 15-2019